Monsieur le Conseiller défense, représentant Madame le Maire de Toulon, (remerciements pour son accueil).

Monsieur le Délégué militaire départemental,

Chers François SALAÜN, Président du Gr 16 et Jacques QUENTIN, Président du Gr 278 (les régionaux de l’étape),

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Mesdames et Messieurs les Présidents de Gr et porte-drapeaux,

Chers amis,

Bonjour et bienvenue à TOULON pour ce 91ème congrès et merci d’être présents aussi nombreux dans ce magnifique palais Neptune.

Ce congrès est particulier pour moi puisque j’ai préparé Saint-Cyr au Lycée Dumont d’Urville. C’était une préparation quelque peu « exotique » dans cette corniche militaire, surnommée la TBCB qui portait bien son nom.

Parfois l’un de nous réussissait le concours, ce fut mon cas en 1974 certainement sur un malentendu car nous étions plus proches des jeunes filles en classes préparatoires que des traditions et des études.

Plus sérieusement, ce congrès, que je déclare officiellement ouvert, sera une nouvelle fois l’occasion de recevoir Madame Patricia MIRALLES, la Ministre déléguée aux anciens combattants et à la mémoire.

Elle nous rejoindra vers 11 heures avec la Directrice générale de l’ONaCVG, Madame Marie-Christine VERDIN-JOUCLAS. Les deux s’exprimeront et je signerai avec Mme VERDIER-JOUCLAS, une convention liant la FNAM à l’ONaCVG.

Ce congrès a, comme les années précédentes, nécessité un énorme travail préparatoire et je tiens, une nouvelle fois et sans flagornerie aucune, à remercier notre secrétaire générale, Brigitte RAINE et son équipe rapprochée, Fabienne BINGLER, Cathy GAMBERT et Laurent MOUCHE, mais également tous les salariés de la FNAM toujours aussi dévoués et efficaces.

On peut les applaudir.

Avant de lui céder la parole pour le rapport moral, je voudrais évoquer devant vous les grands projets auxquels nous participons et qui témoignent de notre dynamisme et de la poursuite de nos engagements : solidarité, mémoire et engagement envers les jeunes pour les accompagner dans leurs parcours citoyen.

La FNAM est représentée dans les conseils d’administration

* de l’ONaVG et de la COPER, plus de 10 administrateurs et 4 membres sur 6 de la COPER : Général SOUBIROU, Général Paul DODANE, José REAL et moi-même.
* du Fonds de dotation du Bleuet (1er collège, celui des financeurs lors de la création). C’est Patrick REMM en tant que vice-président de la FNAM qui en assume la présidence avec une réussite exceptionnelle.
* d’Un Avenir Ensemble
* de la Fondation pour la Mémoire de la guerre d’Algérie (Jean-Marie GUASTAVINO et Brigitte RAINE).
* au G12. Paul DODANE mon conseiller pour le droit à réparation, qui me représente à toutes les réunions concernant la valeur du point PMI, aux auditions à l’Assemblée nationale, aux réunions pour le suivi des blessés, à l’Institution nationale des Invalides et à la CNMSS.

Nous sommes toujours très engagés pour l’accompagnement des jeunes dans leur parcours citoyen avec Cyril CARNEVILLIERS, Brigitte RAINE et Marie-Françoise LE BOULEUR. Sans oublier le volet mémoire et la solidarité avec Christian PIQUET, le Président délégué.

Nous défendons toujours les intérêts et les droits de nos adhérents avec Francis BARBIER et Paul DODANE.

Nous avons organisé, comme je m’y étais engagé, deux réunions régionales.

Nous sommes aussi tournés vers l’avenir en ayant intégré le collège des membres Fondateurs de la Fondation de l’armée de Terre. Le Médecin général Benoit CLAVIER nous y représentera.

Nous avons financé l’hymne du Bleuet, des chambres pour les blessés à l’Institution nationale des Invalides, identifiées FNAM.

Je rappelle notre soutien très important au Village des Blessés de FONTAINEBLEAU et l’achat d’une résidence ATHOS en cours / Patrick REMM.

Un groupe de travail, piloté par Patrick REMM, travaille sur un plan d’actions de la FNAM. Les grandes lignes sont définies et on va les approfondir en conseil d’administration. J’envisage de solliciter certains d’entre vous pour le valider après critique à l’automne.

Ce plan d’actions porte sur l’avenir de la FNAM, de son organisation, mais également sur celui du monde combattant et des nouvelles problématiques, compte tenu des évolutions sociétales.

Deux sujets semblent pertinents :

* Défense des militaires dont la responsabilité pénale pourrait être mise en cause devant des juridictions internationales : Ex. le Rwanda et l’Association France Turquoise, représenté par le Colonel Michel ROBARDEY. Sujet évoqué avec le Général Philippe BONNET.
* Evolution de la réparation au préjudice corporel appliqué aux combattants.

En particulier l’émergence et la prise en compte de la blessure psychique demande une actualisation de nos connaissances pour dialoguer efficacement avec le législateur ou le gouvernement et l’administration.

Problème complexe et appel à la compétence ou expérience que vous détenez peut-être dans vos associations.

Je remercie vivement pour leur engagement tous les administrateurs cités, mais également les autres qui s’investissent bénévolement au profit de la Fédération.

Merci de votre écoute et je cède la parole à Brigitte RAINE, qui en plus de l’organisation générale du congrès a eu l’excellente idée de prélever la Flamme à l’Arc de Triomphe et nous permet ainsi de l’allumer ce soir au Monument aux Morts de TOULON, ce qui est exceptionnel.

Merci et bravo Brigitte.